

## Conditions Générales du Compte Islamique (sans swap)

**Valide à partir du 21 février 2023**

1. Le compte islamique (sans swap) (ci-après dénommé « compte sans swap ») est fourni par Admirals SC Ltd (numéro d'enregistrement de la société 8426894-1) et est soumis aux conditions générales énoncées dans le présent document.
2. Les présentes Conditions Générales complètent le contrat client existant et régissent les conditions générales supplémentaires applicables au compte sans swap. Aux fins du présent accord, les définitions et expressions auront le sens qui leur est attribué dans les conditions générales d'affaires d'Admirals SC Ltd.
3. Un compte sans swap est conçu pour les clients qui souhaitent trader sans intérêt. Nous ne fournissons aucune garantie que les comptes sans swap sont conformes aux exigences d'une foi ou d'un ensemble de croyances.
4. Les comptes sans swap ne paient ni ne génèrent de swaps ou d'intérêts sur aucune transaction. Les écarts de cours (spreads), commissions et autres conditions standard des comptes Admirals SC Ltd s'appliquent.
5. Admirals SC Ltd peut, à sa discrétion :
  - (a) mettre à jour périodiquement sur son site web les frais spécifiques relatifs aux comptes sans swap.
  - (b) appliquer, sans préavis, des commissions supplémentaires sur les paiements ex-dividende pour les CFD sur indices, actions individuelles et ETF concernant les transactions effectuées pendant les jours ex-dividende.
6. Les comptes sans swap doivent être utilisés de bonne foi ; les clients ne peuvent pas utiliser le compte sans swap pour réaliser des profits à partir des swaps ou pour ne pas payer de swaps. Ils doivent également noter qu'ils ne peuvent pas demander le paiement de montants de swap perdus suite à la conversion de leur(s) compte(s) de trading réel(s) en un ou plusieurs comptes sans swap, pour la période durant laquelle leur(s) compte(s) de trading réel(s) a/ont été converti(s) en un ou plusieurs comptes sans swap.
7. Admirals SC Ltd se réserve le droit de révoquer le statut d'un compte sans swap sans avoir à en fournir la raison. Si Admirals SC Ltd détecte qu'un compte sans swap est utilisé de manière abusive en tirant parti du non-paiement des swaps, notamment, mais sans s'y limiter, par la fraude, la manipulation, l'arbitrage de cash-back, les carry trades, ou d'autres formes d'activités trompeuses ou frauduleuses avec l'utilisation d'un compte sans swap, alors nous nous réservons le droit de prendre des mesures immédiates sous la forme de :
  - (a) La révocation du statut de compte sans swap pour tous les comptes de trading réels suspectés d'exploitation ;
  - (b) La résiliation du contrat client.

8. Nous vous informons que nous nous réservons le droit d'annuler le statut de compte sans swap accordé à tout compte réel, à tout moment et sans obligation de fournir une explication ou une justification.